

3ème année de licence à l'étranger

Par **Camille Bukowski**, le **08/06/2014** à **15:45**

Bonjour,

Pensez-vous qu'effectuer sa 3e année de licence à la fac de droit de Luxembourg soit préjudiciable pour intégrer par la suite un Master en France ou toujours à l'étranger ?
Je souhaite m'orienter vers du droit public et/ou droit des affaires, le Luxembourg est un carrefour du droit européen..

Faut-il nécessairement dès la 3ème année se spécialiser ?
Il me semble que l'Université du Luxembourg ne propose pas de spécialisation à proprement parler dès la 3ème année de licence...

Connaissez-vous cette université ?
Merci !

[smile4]